

AULT

Les labels touristiques comme tremplin économique

Ault multiplie les efforts pour obtenir des labels touristiques. Les élus ont présenté les différents axes d'amélioration pour faire de la commune une destination de choix.

COLINE POIRET-MELLIER

Entre patrimoine naturel et initiatives locales, Ault entend se hisser au sommet des destinations prisées, misant sur le tourisme pour dynamiser son économie. Mais avant de décrocher les étoiles du tourisme, la commune doit passer sous le regard exigeant des jurés et satisfaire des critères toujours plus stricts.

EN ROUTE VERS LE LABEL « VILLE FLEURIE »

Lors du dernier conseil municipal, le jeudi 22 juillet dernier, les élus ont jeté les bases d'un avenir tourné vers le tourisme durable. Récemment, Ault a accueilli les jurés du célèbre label Ville fleurie. Un circuit dans les rues et une présentation détaillée ont permis de montrer les atouts de la commune. Ce label, autrefois centré sur le simple fleurissement, couvre désormais des enjeux plus larges : amélioration du cadre de vie, développement de l'économie locale, attractivité touristique, préservation du lien social et respect de l'environnement.

Le conseil municipal a également voté pour le renouvellement de la dénomination « commune touristique », un titre attribué pour cinq ans et qui date de 2019 pour Ault. Ce statut, délivré par la préfecture, est un atout pour la ville : il souligne la politique active de tourisme et ouvre la porte à des financements supplémentaires. Entre 2019 et 2024, la commune a enregistré 124 nouveaux logements touristiques sur son territoire. « Si nous ne souhai-



Entre patrimoine naturel et initiatives locales, Ault entend se hisser au sommet des destinations prisées, misant sur le tourisme pour dynamiser son économie. Coline Poirer-Mellier/Courrier Picard

tons pas que ce chiffre explose, afin de garantir l'accès au logement pour nos habitants, il est indéniable que le tourisme se développe de plus en plus. Ce qui ne peut être que bénéfique pour notre économie », ponctue Marcel Lemoine, le maire.

UN DÉVELOPPEMENT ÉPAULÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mais Ault ne s'arrête pas là. L'édile ambitionne de faire d'Ault une « station touristique », un second grade de reconnaissance. Pour y parvenir, la ville doit satisfaire à des critères encore plus rigoureux, notamment ceux introduits en 2023. Ces nouvelles exigences mettent l'accent sur le développement durable : mobilités douces, sobriété énergétique, préservation du patrimoine naturel et biodiversité, circuits courts et économie circulaire. Une mission ambitieuse. Pour atteindre ces objectifs, Ault

compte sur le soutien de la communauté de communes des Villes Sœurs (CCVS), qui détient la compétence tourisme mais aussi celle de la mobilité. Marcel Le Moigne qui est aussi vice-président de la commission tourisme à la CCVS détaille : « La CCVS complète les critères qui nous font défaut à l'échelle de la commune. Par exemple, il faut avoir un bureau d'accueil touristique, celui de l'intercommunalité rempli ce critère. » Pour le reste, l'édile s'engage à investir et aménager le territoire pour répondre aux critères et transformer Ault en une destination phare, exemplaire en matière de tourisme durable, notamment.

En attendant les résultats des jurés et les prochaines étapes vers la reconnaissance de « station touristique », la commune d'Ault poursuit son chemin, fleurissant ses espaces publics et renforçant son attractivité.